

Produit

LCL Compensation Carbone Actions Euro - P

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014005BV7 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de LCL Compensation Carbone Actions Euro, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le compartiment maître CPR Invest - Climate Action Euro - T1 EUR – Acc présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

En souscrivant dans LCL Compensation Carbone Actions Euro, vous investissez dans un portefeuille nourricier de la SICAV CPR Invest - Climate Action Euro - T1 EUR - Acc. Conformément à la réglementation en vigueur, un FCP nourricier détient des parts ou actions d'un seul autre OPC - qui prend alors la qualification d'OPC maître - et des liquidités. Sa performance pourra se différencier de celle de son maître en raison de ses propres frais de gestion.

L'objectif de gestion du FCP est identique à celui du compartiment maître à savoir : "surperformer les marchés de la zone euro sur le long terme (au minimum 5 ans) en investissant dans des actions de sociétés de la zone euro s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique, tout en intégrant les critères Environnementaux, Sociaux et de gouvernance (E, S et G soit collectivement ESG) au processus d'investissement. Tout comme son compartiment maître, la gestion du FCP étant fondée sur une thématique spécifique sur laquelle il n'existe aucun indicateur représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent pour ce FCP.

La politique d'investissement du FCP est identique à celle du compartiment maître à savoir :

La stratégie d'investissement durable du compartiment est axée sur la lutte contre le changement climatique et vise à obtenir une intensité carbone inférieure à celle de l'indice MSCI EMU ou de son univers d'investissement. La stratégie du compartiment vise à sélectionner des titres de sociétés de tous les pays et secteurs, quelle que soit leur capitalisation.

Chaque secteur est analysé et la sélection des actions se fait selon les convictions des gestionnaires de fonds en matière d'investissement. Le portefeuille final se compose d'entreprises présentant les meilleures perspectives financières et extra financières.

Afin de sélectionner les sociétés les mieux positionnées pour lutter contre le changement climatique, la société de gestion s'appuie sur les données de CDP. CDP est un fournisseur spécialisé dans les informations relatives à l'environnement. Les sociétés de l'univers d'investissement sont analysées d'un point de vue climatique en vue de sélectionner les sociétés les plus vertueuses selon les normes d'évaluation de CDP. En fonction de l'amélioration de la disponibilité et de la cohérence des données, la Société de gestion peut utiliser des données complémentaires qu'elle jugera pertinentes pour affiner son identification des sociétés les mieux placées pour faire face au changement climatique.

L'univers d'investissement est composé d'au moins 90% de sociétés ayant un score CDP. Au moins 90% des actions en portefeuille sont notées par CDP et ont un score ESG.

Le FCP est labellisé ISR France. Dans le cadre de la labellisation ISR, le Compartiment s'engage à réduire l'univers d'investissement d'au moins 25 % (et, à compter du 1er janvier 2026, de 30 %) en excluant les sociétés ayant les moins bonnes notes CDP au regard du climat et celles exclues de sa propre méthodologie d'analyse ESG interne.

La société de gestion intègre une approche durable complémentaire en analysant les entreprises préalablement retenues selon sa méthodologie d'analyse ESG interne et en excluant des sociétés sur la base des critères suivants :

- les plus mauvaises notations ESG globales ;
- les plus mauvaises notations E (composante Environnementale) et G (composante Gouvernance) ;
- les plus mauvaises notations selon des critères environnementaux ;
- les controverses en matière d'ESG.

A l'issue du processus de sélection, le FCP investit au moins 90% de son actif net dans des titres ayant fait l'objet d'une analyse ESG.

En complément de sa stratégie d'investissement visant à obtenir une intensité carbone inférieure à celle de l'indice MSCI EMU ou de son univers d'investissement, le FCP bénéficie indirectement d'un mécanisme de compensation carbone mis en place sur le compartiment maître. Ce mécanisme compensera l'empreinte carbone résiduelle du compartiment c'est-à-dire résultant de la mise en oeuvre de sa politique d'investissement. Le compartiment maître compensera ainsi son empreinte carbone (prise en compte des scopes 1, 2, 3 - S'agissant du Scope n°3, seules les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang sont prises en compte (les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer). Elle sera obtenue grâce à l'utilisation de "VER" (Verified Emission Reduction). A la date de création du compartiment maître, les projets sous-jacents des VER choisis ("FLORESTA DE PORTEL" au Brésil et "GANDHI WIND" en Inde) visent à conserver les forêts, protéger la biodiversité et développer les énergies renouvelables. Pour plus de détails sur les projets : <https://eco-act.com/fr/project>.

L'exposition actions sera comprise entre 75% et 120%.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

Le FCP est un FCP nourricier d'un OPC géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Objectifs:
Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).
Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.
Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Euro.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. L'OPCM maître n'étant pas établi dans le même État membre que l'OPCVM nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.
L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Euro.
Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 14:00 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 520	€2 560
	Rendement annuel moyen	-84,8%	-23,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 830	€7 710
	Rendement annuel moyen	-21,7%	-5,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 910	€11 590
	Rendement annuel moyen	-0,9%	3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 420	€13 990
	Rendement annuel moyen	34,2%	6,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu’au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€679	€1 634
Incidence des coûts annuels**	6,9%	3,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,02% avant déduction des coûts et de 3,00% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,88% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	178,79 EUR
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	0,31 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence Indice de référence: MSCI EMU Net Return. Méthode ESMA depuis « 18/10/2021 ». Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus LCL Compensation Carbone Actions Euro pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.